

RAPPORT D'ANALYSES N° 23030075-011 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 12359

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'EAU DES COLLINES

à l'attention de Mr BOREL Serge
 140 Avenue du Millet
 ZI les Paluds
 13400 AUBAGNE

TYPE D'ANALYSE : LAEASE_A4_Réservoir

Client : SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'EAU DES COLLINES Vos Réf / Commande : /Marché 20SPL044 - lot 1 - N° 4730 Commune : AUBAGNE Lieu de prélèvement : SERVICES TECHNIQUES D'AUBAGNE Point de prélèvement : POTEAU INCENDIE Origine de l'eau : Réseau de ville Mode de traitement du réseau : Nature de l'échantillon : Eaux d'alimentation Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 18/01/2023 15:45	Prélèvement effectué le : 18/01/2023 à 11:01 Par : Amélie Chrétien En présence de : Pluies dans les 10 jours précédents : Faibles Observations In Situ : APRES ECOULEMENT SANS BRISE-JET / POMMEAU AVEC DESINFECTION Echantillon réceptionné le : 18/01/2023 15:41 Température à réception (°C) : 3.7
---	---

Le prélèvement a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme : FD T90-520

Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Limite de qualité (arrêté du 11 janvier 2007)	Référence de qualité (arrêté du 11 janvier 2007)	Site Analyse
	Température de l'eau	12,5	°C	18/01/2023	Méthode interne		25	
	Odeur	Normale	-	18/01/2023	Qualitatif			
	Couleur	Normale	-	18/01/2023	Qualitatif			
O	pH In Situ	7,7	Unité pH	18/01/2023	NF EN ISO 10523		[6,5 - 9]	
	Température de mesure du pH	12,5	°C	18/01/2023				
O	Chlore libre In Situ	0,15	mgCl2/l	18/01/2023	NF EN ISO 7393-2			
O	Chlore total In Situ	0,17	mgCl2/l	18/01/2023	NF EN ISO 7393-2			
(4)	Micro-organismes revivifiables à 22°C (a)	~1	UFC/ml	18/01/2023	NF EN ISO 6222			84
O	Micro-organismes revivifiables à 36°C (a)	~4	UFC/ml	18/01/2023	NF EN ISO 6222			84
O	Escherichia coli	<1	UFC/100ml	18/01/2023	NF EN ISO 9308-1 - Version 2000	0		84
O	Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	<1	UFC/100ml	18/01/2023	NF EN 26461-2		0	84
O	Turbidité	0,64	NTU	19/01/2023	NF EN ISO 7027-1		2	38

Les paramètres identifiés par * dépassent les valeurs réglementaires fixées.

(a) Ces bactéries permettent de connaître l'état microbiologique du réseau, une valeur inhabituelle (+ de 10 fois la valeur classique) témoigne d'une eau peu renouvelée ou contaminée. Elles ne sont pas dangereuses pour la santé.

(4) Paramètre non couvert par l'accréditation Cofrac suite à une durée d'incubation supérieure aux exigences normatives.

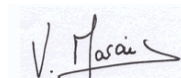
LIMITES DE QUALITE : (Interprétation par rapport aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié par l'arrêté du 30 décembre 2022, conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux limites de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

REFERENCES DE QUALITE : (Interprétation par rapport aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié par l'arrêté du 30 décembre 2022, conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux références de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

Véronique Marais
 Adj. directrice des laboratoires
 Signataire habilité



Copie envoyée à : -SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'EAU DES COLLINES- Mme CLAUZIER 13400 AUBAGNE

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France. MS : matières sèches.

NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité

portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

~ : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié").

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable si les données fournies par le client sont inexactes (données soulignées).

38 : Analyses réalisées par Abiolab-Asposan - 60 allée St Exupéry - 38330 Montbonnot Saint-Martin

84 : Analyses réalisées par Abiolab-Laease - 134, rue Auguste Bedoin - 84700 Sorgues